

Questions et réponses

Où puis-je commander un chèque cadeau DinnerGift?

Le chèque cadeau DinnerGift ne peut être commandé que sur Internet, via www.dinnergift.be et, éventuellement, sur le site web de l'entreprise culinaire ou sa page facebook.

Comment puis-je payer?

Une fois la commande passée, le paiement peut s'effectuer via les possibilités proposées: VISA, MasterCard, American Express ou Bancontact.

Y a-t-il des frais supplémentaires lors de la commande d'un chèque cadeau DinnerGift?

Lors de la commande d'un chèque cadeau DinnerGift, vous payez des frais supplémentaires en fonction du montant sélectionné. Cette commission inclut des frais administratifs, des frais de transaction pour garantir un paiement sécurisé, la TVA et les éventuels frais de change.

Je commande un chèque cadeau à des fins professionnelles. Puis-je obtenir une facture?

Lorsque vous passez une commande pour un chèque cadeau DinnerGift, vous devez remplir le nom et le numéro de TVA de votre entreprise. Une fois la commande terminée, vous pouvez télécharger la facture ou y accéder à tout moment dans "mes chèques cadeaux". Aucun frais supplémentaire n'est facturé.

Je suis une entreprise étrangère dans l'UE, puis-je être exempté de la TVA?

Si vous avez un numéro de TVA valide, nous pouvons vous rembourser la TVA belge. Veuillez régler le montant total au moment du paiement et répondre à l'e-mail de la confirmation de la commande. Le montant de la TVA sera remboursé sur la carte de crédit que vous utilisez lors du paiement.

Comment se déroule l'envoi?

La version électronique du chèque cadeau est téléchargeable immédiatement après le paiement. Vous le recevrez également par courrier électronique. Si vous avez passé la commande directement sur le site web de DinnerGift, vous pouvez y accéder à tout moment via «mes chèques cadeaux» sur votre tableau de bord.

Comment puis-je utiliser le chèque cadeau DinnerGift?

Le chèque cadeau DinnerGift peut être utilisé comme paiement (partiel) chez l'entreprise culinaire qui est mentionné sur le chèque cadeau.

Le chèque cadeau DinnerGift ne peut pas être échangé contre de l'argent liquide ni contre un chèque cadeau DinnerGift d'une autre entreprise culinaire.

Dois-je utiliser le chèque cadeau en une fois?

Oui, le chèque cadeau doit être utilisé en une fois. Le montant restant ne peut pas être échangé contre des espèces.

Combien de temps un chèque cadeau est-il valable?

La date d'expiration est mentionnée sur le chèque cadeau DinnerGift. Le chèque cadeau est valable 12 mois après la date d'émission sauf mention explicite sur la page de l'entreprise culinaire et le chèque cadeau. Aucune prolongation n'est possible.

Le chèque cadeau DinnerGift est-il nominatif ?

Non. Les chèques cadeaux DinnerGift ne sont pas nominatifs. Ils peuvent donc être donnés ou transférés à une tierce personne sans aucun problème.

Le montant est-il indiqué sur le chèque cadeau DinnerGift ?

Afin que le bénéficiaire sache combien il doit encore payer pour son repas, un montant est indiqué sur le chèque cadeau DinnerGift. En cas d'un arrangement le montant n'est pas indiqué.

Dois-je faire une réservation?

Il est recommandé de faire une réservation et de mentionner le chèque cadeau de l'affaire culinaire lors de la réservation.

Au Secours! J'ai payé le chèque cadeau mais je n'ai pas reçu le courrier électronique. Qu'est ce que je dois faire?

Ne paniquez pas! Tout d'abord, consultez votre dossier "courrier indésirable" et assurez-vous que votre boîte aux lettres électronique n'est pas pleine. Si vous avez passé la commande directement sur le site web de DinnerGift, vous pouvez l'accéder à tout moment via «mes chèques cadeaux» sur votre tableau de bord. Si le problème persiste ou si vous avez rencontré des problèmes au moment de passer commande, veuillez contacter notre équipe du Service clientèle sur hello@dinnergift.be.

**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à hello@dinner-gift.com.
Nous sommes là pour vous aider.**